



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No OS-SP-30078 Services professionnels d'une firme de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif lors des travaux d'entrées de service et de divers travaux de remblayage de tranchée sur le territoire de la Ville de Laval

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 13 octobre 2020 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30, à l'exception du lundi 12 octobre 2020;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 13 octobre 2020 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 septembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-30094 Acquisition d'équipements informatiques bureautiques

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 22 octobre 2020 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30, à l'exception du lundi 12 octobre 2020;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 22 octobre 2020 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 septembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No OS-SP-30099 Services professionnels d'ingénieurs-conseils en civil, mécanique, électrique et structure pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour les travaux de pavage aux garages municipaux des secteurs 1, 1A, 2, 3, 5 et 6 ainsi que la réfection et l'étanchéité des fondations au Centre communautaire Auteuil

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 20 octobre 2020 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30, à l'exception du lundi 12 octobre 2020;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 20 octobre 2020 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 22 septembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que des demandes de dérogation mineure seront présentées pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 14 octobre 2020 à 9 heures qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- Cour latérale sud d'une largeur de 1,98 mètre (6,5 pieds) au lieu d'un minimum de 3,05 mètres (10 pieds) dans le cadre d'un projet de construction nouvelle d'une habitation trifamiliale isolée située sur le lot 1 068 707 du cadastre du Québec, soit au 34, rue Cousineau;
- Implantation d'une habitation multifamiliale isolée située à 1,98 mètre (6,5 pieds) de la limite sud au lieu d'un minimum de 9,14 mètres (30 pieds) et l'implantation de l'allée de circulation située à 0 mètres (0 pieds) à la limite nord du bâtiment au lieu d'un minimum de 0,76 mètre (2,5 pieds) sur le lot 1 168 704 du cadastre du Québec;
- Cour avant de 5,99 mètres (19,65 pieds) au lieu d'un minimum de 9,14 mètres (30 pieds) et l'aménagement d'une aire de stationnement de 38 cases au lieu d'un minimum de 93 cases dans le cadre d'une construction nouvelle d'une école spécialisée sur le lot 1 098 537 (lot projeté 6 381 333) et partie du lot PC-26041 du cadastre du Québec, soit au 2275, rue Honoré-Mercier.

Par la résolution CE-20200902-2700 et comme le permet l'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020, le comité exécutif a autorisé le remplacement de la procédure de consultation publique par la procédure de consultation écrite pour les demandes de dérogation mineure ci-haut mentionné. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de ces demandes de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel Reglements@laval.ca;

Conformément à l'Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020, la séance du comité exécutif sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL
CE 22 septembre 2020

Me Valerie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe